



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU MERCREDI 3 FÉVRIER 2010

Déroulement	La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 15:00 heures et se termine à 15:45 heures. La séance est présidée par Monsieur Tom Jungen.
Présences	Pierrette Ferro-Ruckert, Nicole Frantz, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Marianne Pesch-Dondelinger, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Richard Schneider.
Absence(s)	Suzette Dostert-Wagener (excusée).
Remarque	Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1.1 Communications du collège échevinal

Délibérations du conseil communal approuvées par le Ministre de l'Intérieur :

- ▶ Introduction d'une caution unique remboursable à titre de garantie pour le matériel utilisé et modification de la taxe du service "repas sur roues" ;
- ▶ Création de quatre postes d'éducateurs avec mi-tâche pour la Maison relais ;
- ▶ Projet définitif détaillé du réaménagement de la rue Auguste Dutreux à Kockelscheuer ;
- ▶ Nouveaux tarifs d'hygiène valables à partir du 1^{er} janvier 2010 ;
- ▶ Budget 2010 de l'administration communale ;
- ▶ Budget 2010 de l'office social ;
- ▶ Comptes administratifs des années 2006 et 2007 de l'administration communale ;
- ▶ Comptes administratifs des années 2006 et 2007 de l'office social.

Autres informations :

- ▶ Un jugement concernant la Commune de Roeser précise que l'administration communale n'est pas responsable du déneigement d'une place non désignée comme parking.
- ▶ Le calendrier de l'instruction de l'affaire Administration communale de Roeser contre la société de télédistribution Numericable (anc. Coditel) a été fixé.
- ▶ Un jugement concernant le recours de l'administration communale de Roeser contre une décision ministérielle confirme que le délai pour introduire un recours à l'encontre de la décision du ministre fut respecté.
- ▶ La société des chemins de fer a procédé à une coupe d'arbre à Bivange. La Commune n'a pas autorisé cette action, une telle autorisation serait de la compétence de l'Administration de la Nature et des Forêts. Le garde-forestier en fut informé.
- ▶ Le règlement ministériel du 14 décembre 2009 déterminant le nombre et la composition des triages de l'Administration de la Nature et des Forêts décrète que le triage de Roeser se compose des communes de Frisange, Roeser et Weiler-la-

Tour. Le triage de Roeser reste dans la compétence du préposé-forestier M. Victor François.

1.2 Questions écrites des conseillers

Néant.

2. Conventions ASFT pour l'année 2010

Les conventions ASFT suivantes furent approuvées :

- ▶ Convention entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, l'organisme gestionnaire et la commune de Roeser déterminant la gestion du Centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées "Eist Heem" (Club Senior) de Berchem ;
- ▶ Convention entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, l'organisme gestionnaire et la commune de Roeser déterminant la gestion de la Maison des jeunes de Berchem ;
- ▶ Convention entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration et la commune de Roeser déterminant la gestion de la Maison relais de Roeser.

3. Remplacements de plusieurs membres à différentes commissions

Commission de la circulation :

- ▶ M. Fernand Weimerskirch est nommé en remplacement de M. René Engleitner, démissionnaire.

Commission culturelle :

- ▶ M. Gerhard Giesen est nommé en remplacement de M. Roland Diederich, démissionnaire.

Commission sociale :

- ▶ Mme Alexandra Mirizzi est nommée en remplacement de Mme Michèle Spaus, démissionnaire.

Commission de l'environnement :

- ▶ Mme Jutta Floener-Kissel est nommée en remplacement de M. Luc Wener, démissionnaire.
- ▶ M. Guy Colling est nommé en remplacement de M. Frank Sowa, démissionnaire.

- ▶ M. Fernand Weimerskirch est nommé en remplacement de M. Richard Schneider, démissionnaire.

Commission des finances :

- ▶ M. Guy Weber est nommé en remplacement de M. Patrick Bintner, décédé.

4. Nomination du délégué suppléant à l'association "Klimabündnis Lëtzebuerg"

M. Jean-Paul Reiter est désigné comme délégué suppléant à l'association "Klimabündnis Lëtzebuerg" en application de la nouvelle convention, acceptée par la réunion plénière de la Klimabündnis Lëtzebuerg du 9 juin 2008, et approuvée par le conseil le 1^{er} octobre 2008.

5. Subside à titre d'aide sociale ou de bienfaisance

Un subside de 2.500 € réparti en parts égales de 1.250 € est alloué en faveur de deux associations opérant en Haïti :

- ▶ MSF Luxembourg, section luxembourgeoise de MSF Médecins sans frontières, organisation non gouvernementale internationale;
- ▶ Objectif Tiers Monde a.s.b.l., organisation non gouvernementale luxembourgeoise.

6. Budget 2010 - Engagement de l'emprunt prévu au budget

Le budget 2010, arrêté par le conseil le 17 décembre 2009 et par le ministre de l'Intérieur le 8 janvier 2010, prévoit le recours à un emprunt de 1.500.000 €.

Vote : 8 Oui ♦ 2 Non ♦ 0 Abstention(s)

7. Questions orales des conseillers

Néant.